

16 FEVRIER 2023 // 5ème Round



La réforme des retraites Medef-Macron, c'est toujours NON

Rendez-vous en manifestation à

Châteauroux 10 h place de la République

Issoudun 15 h place du 10 juin



LA CGT revendique :

- Le retour à un départ à 60 ans à taux plein et 55 ans pour les métiers pénibles
- Une pension minimum au niveau du SMIC à 2000 €.
- La prise en compte des années d'études.

Comment la financer ?

- Fin des exonérations de cotisations des entreprises pour les salaires de 1.6 smic : c'est **30 milliards** d'euros de cadeaux aux entreprises sur notre dos et la fin d'une trappe à bas salaire ;
- Hausse du taux des cotisations patronales de 1% rapporterait **3,7 milliards** d'euros ;
- Égalité femmes-hommes : la simple égalité des salaires créerait **5,5 milliards** d'euros de cotisation.
- L'augmentation générale des salaires d'au moins 30 %, comme en 68, dégagerait 56 milliards d'euros ;
- L'augmentation du point d'indice de 10 % de la Fonction publique dégagerait 6 milliards d'euros ;
- Taxer les revenus du capital, vole manifeste du fruit du travail des salariés ; en 2022, les entreprises du Cac 40 ont reversé plus de **80 milliards** d'euros aux actionnaires, un nouveau record !



La réforme voulue par Macron et consorts n'est que dogmatique, toujours pressuriser la classe ouvrière pour gaver la classe capitaliste.

Même le président du COR explique que tout l'argumentaire de la Macronie pour justifier le saccage social de notre modèle de retraite par répartition n'est que ramassis de mensonges !!

Il faut que cela cesse ! Il y a urgence à amplifier la mobilisation ! Cessons de courber l'échine ! Tous ensemble, salarié.e.s, retraité.e.s, privé.e.s d'emploi, précaires, étudiant.e.s et lycéen.ne.s, **nous pouvons gagner le retrait de cette réforme mortifère.**

La mobilisation dans la rue est importante. La CGT Indre appelle de nouveau l'ensemble de la population à se mobiliser, mais cette mobilisation doit aussi passer par des assemblées générales dans toutes les entreprises, services, établissements où la question de la reconduction du débrayage, de la grève doit être posée. **Elle invite les salarié.e.s, partout où c'est possible, de décider d'un appel à la grève reconductible.**

Seul le blocage de l'économie par l'arrêt de la production poussera le patronat et la finance à faire abandonner cette réforme !